MAIRIE DE LÉCHELLE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019

présents : MM. Mmes PAGET G-J, LEMOT É, LEGRAND M, BONNIVARD A, MICHEL H, BONNY EBOUMBOU

B, BROUCK G, KALUZNY S, DAMANDE J-C

absents excusés: MM. Mmes MIRVAUX M-C, VERRIER D, ANDRIEU J-L, MICHEL B, GUILLIER J.

Secrétaire de séance M. LEMOT Éric

Délibérations

APPROBATION de signer la convention de repas de cantine avec l'entreprise les Petits Gastronomes.

ATTRIBUTION de subventions aux associations pour 2019.

Association Loisirs & partage
Association AFL
Forain GENNERAT
400€
500€

DÉCISION MODIFICATIVE 1 vote de crédits supplémentaires sur le budget communal pour récupérer la TVA sur les honoraires des frais d'étude du contrat rural.

Informations:

- ✓ Une convention a été signée avec le RAM (Relais des Assistantes Maternelles) pour la mise à disposition du foyer rural pendant 1 an.
- ✓ Bienvenue à Mme MINA, nouvelle directrice et enseignante à Léchelle.
- ✓ Une étude est en cours par ORANGE pour l'installation d'une antenne à Léchelle, ou près de Léchelle. Elle sera utilisée par 4 opérateurs et améliorera le réseau sur le territoire.
- ✓ Des travaux de récupération des eaux pluviales à Plessis-Pigy, d'une partie de la rue du Marronnier, débuteront pendant les congés scolaires de la Toussaint.
- ✓ La municipalité tient à préciser que les ralentisseurs de la rue de la Traconne sont non seulement aux normes mais aussi inférieurs à la hauteur maximale (10cm au lieu des 13cm maximum).
- ✓ Pour leur assurance, les administrés peuvent toujours obtenir une attestation de la tempête du 9 août.